Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

25 novembre 2026

Deuxième rapport des enfants et des jeunes « Les enfants participent de plein droit »

Discrimination, violence, absence de participation : les enfants montrent où leurs droits ne sont pas respectés en Suisse

Racisme, harcèlement, violence et manque de participation : dans le deuxième rapport des enfants et des jeunes du Réseau suisse des droits de l'enfant (RSDE), quelque 200 enfants montrent où leurs droits ne sont pas respectés au quotidien. C'est dans la lutte contre la discrimination qu'ils et elles voient le besoin d'agir le plus urgent, un sujet qui a pris nettement plus d'importance depuis le premier rapport de 2021. Les enfants ayant vécu l'exil, les enfants en situation de handicap, ceux issus de familles pauvres et ceux qui ne vivent pas avec leurs parents sont particulièrement touchés. Le Réseau suisse des droits de l'enfant a publié ce rapport aujourd'hui et en a discuté avec des enfants et des membres du Conseil national.

Discrimination : un problème pressant

De très nombreux enfants ont abordé la discrimination et estiment qu'il est urgent d'agir. Ils et elles subissent des dévalorisations liées à leur origine, à leur couleur de peau, à leur religion ou à leur langue, mais aussi du sexisme et de l'hostilité envers les personnes LGBTIQ, parfois de la part du corps enseignant. Une fille raconte : « Je subis beaucoup de racisme à cause de mon hijab. (…) Par exemple, quand je pose une question à la gare, les gens détournent simplement le regard. » Des enfants en situation de handicap évoquent les moqueries et l'exclusion : « Je ne veux pas être exclu·e simplement à cause de mon handicap. »

Participation : ne pas seulement écouter les enfants, mais aussi les prendre au sérieux

Les enfants veulent participer aux décisions, mais ont trop rarement le sentiment d'être entendu·e·s. À l'école, les enseignant·e·s décident des cours, des horaires et des règles de récréation sans les consulter. Les enfants vivant en institution constatent que les personnes qui les encadrent manquent de temps et prennent des décisions sans leur demander leur avis. Ils et elles se sentent complètement exclu·e·s de la politique : pas de droit de vote, pas de consultation lors de l'élaboration de nouvelles lois.

Violence : harcèlement, coups et peur de signaler les faits
Le harcèlement entre pairs revient constamment dans les témoignages : certaines agressions sont filmées puis diffusées. Des enfants sont frappé·e·s à la maison, d'autres subissent des violences dans des institutions et des centres d'hébergement pour personnes requérantes d'asile. « Le directeur du centre a frappé un enfant. Nous avons tous peur de dire quelque chose », raconte un enfant. Beaucoup ne savent pas où trouver de l'aide.

Pauvreté et logement : pas de collation, pas de place pour faire les devoirs
Certains enfants n'ont pas de collation pour la récréation ou arrivent à l'école le ventre vide. Les enfants touchés par la pauvreté parlent de honte et de harcèlement parce qu'ils n'ont ni vêtements coûteux ni vacances. Les consultations médicales, les thérapies et une alimentation saine sont souvent trop chères pour leur famille. Les enfants vivant dans des hébergements ou des logements exigus décrivent de petites chambres sombres : « C'est une cave. (…) C'est tellement petit qu'il n'y a même pas de table pour que je puisse faire mes devoirs. »

Les enfants en situation de vulnérabilité cumulent les difficultés
Le rapport montre clairement comment les désavantages se cumulent : les enfants en situation de vulnérabilité subissent souvent simultanément discrimination, manque de participation, violence et pauvreté, des problèmes qui se renforcent mutuellement.

Les enfants proposent aussi des solutions
Les enfants ne se contentent pas de nommer les problèmes : ils et elles formulent des propositions concrètes. Parmi celles-ci figurent un cours scolaire « Vivre ensemble » consacré au respect et aux droits de l'enfant, des formations sur le racisme et le sexisme pour le corps enseignant, des conseils de classe et une participation à l'élaboration des horaires, la consultation des enfants lors de l'adoption de nouvelles lois, des services de signalement et des personnes de confiance en cas de violence, ainsi qu'une collation pour tous les enfants.

Des revendications portées directement auprès du monde politique
Le jour de la publication, une vingtaine d'enfants et de jeunes ont discuté de leurs préoccupations avec neuf membres du Conseil national. « Les enfants savent très bien où leurs droits sont bafoués et ce qu'il faudrait faire pour changer les choses », déclare Rahel Zimmermann, codirectrice du Réseau suisse des droits de l'enfant. « C'est maintenant au monde politique d'agir : des parlementaires de tous les partis ont écouté les enfants lors du dialogue politique d'aujourd'hui. Nous espérons que des interventions parlementaires concrètes suivront. »

À propos du rapport
Pour ce rapport, quelque 200 enfants âgé·e·s de 5 à 18 ans, de Suisse alémanique et de Suisse romande, ont participé à 19 ateliers entre juin 2024 et juin 2025. Quatorze ateliers s'adressaient spécifiquement à des enfants en situation de vulnérabilité. Onze organisations partenaires ont animé les ateliers, avec un accompagnement scientifique de

la Haute école spécialisée OST. Le rapport alimentera également la procédure de présentation des rapports relative à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.

Le rapport et sa version abrégée sont disponibles ici :
kinderbericht.netzwerk-kinderrechte.ch
Les photos peuvent être téléchargées ici :
kinderbericht.netzwerk-kinderrechte.ch/medien, Foto-Credits: Anja Berger

Les membres du Conseil national suivant·e·s ont participé au dialogue politique :

Maya Bally (Mitte, AG), Kathrin Bertschy (GLP, BE), Martin Candinas (Mitte, GR), Andrea de Meuron (Grüne, BE), Benoît Gaillard (SP, VD), Stefan Müller-Altermatt (Mitte, SO), Daniel Ruch (FDP, VD), Nina Schläfli (SP, TG) et Markus Schnyder (SVP, GL).

Informations complémentaires
Rahel Zimmermann, codirectrice du Réseau suisse des droits de l'enfant
031 508 36 33, zimmermann@netzwerk-kinderrechte.ch
Katharina von Wyl, codirectrice du Réseau suisse des droits de l'enfant
031 508 36 14, vonwyl@netzwerk-kinderrechte.ch

Réseau suisse des droits de l'enfant
Le Réseau regroupe des organisations non gouvernementales suisses qui œuvrent pour la reconnaissance et la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en Suisse. L'une de ses principales missions est de présenter des rapports au Comité des droits de l'enfant de l'ONU, qui examine régulièrement les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans la réalisation des droits de l'enfant en Suisse.
organisations membres